



La rue du Mont après les travaux d'enfouissement du réseau électrique.

Le mot du maire

Les conseillers municipaux et moi-même vous souhaitons de profiter pleinement de cette période estivale propice à la détente, au repos et aux rencontres familiales.

Dès la rentrée, les études préalables pour le projet d'assainissement collectif vont débuter.

Vous serez invités à participer à une réunion publique afin de vous présenter l'entreprise qui a été choisie pour effectuer les études à la parcelle.

Cette société B3E, localisée à Reims vous présentera son mode d'intervention ainsi que ses objectifs. Vous serez régulièrement informés sur l'avancement de ce projet.

En attendant, je vous renouvelle mes souhaits de passer de bonnes vacances.

V. Richardot

Accueil de loisirs Intercommunal
de Neuilly- Saint- Front

Affilié à l'association des Francas de l'Aisne



" L'image dans tous ses états "

(thème de l'année 2010)

Du 2 au 20 août 2010

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h
(possibilité de restauration le midi)

De 4 à 17 ans

" Du papier au numérique "

Lieux d'accueil :

Neuilly Saint Front : Groupe scolaire Marcel ROGER

Inscription :

À la mairie ou au Service Enfance Jeunesse
de la commune de Neuilly Saint Front.

Contactez Isabelle au 03 23 71 24 90

www.neuilly-saint-front.net

La fête à Chézy

les 11, 12 et 13 Septembre 2010

ACTIVITÉS DU COMITÉ DES FÊTES



LA FÊTE DES VOISINS

Encore une fois, la soirée de la Fête des Voisins a connu un franc succès. Une centaine de Cahouzats se sont retrouvés sous le chapiteau autour d'un repas où chacun pouvait échanger et proposer les petits plats soigneusement préparés. Des jeunes prêtaient mains fortes pour le barbecue. Cette soirée s'est déroulée dans une ambiance familiale et chaleureuse. Vers 1 heure du matin les derniers participants quittaient la place de l'Église.

CONCERT DE ROCK



Le comité des fêtes désirait proposer un concert à Chézy dans le cadre de la "Fête de la Musique". L'opportunité s'est présentée grâce à Fred l'ami d'Élodie Poard qui joue dans un groupe de rock. C'est donc le 19 juin dans la cour de l'école que le groupe "SPIRAL CORP" nous a interprété quelques morceaux de sa création. Une quarantaine de personnes ont eu la curiosité de venir découvrir cette musique jeune pleine de dynamisme jusqu'à 22 heures.

SORTIE À LA PATINOIRE



Tout comme l'an passé, la sortie à la patinoire de Reims a connu un vif succès puisqu'une cinquantaine de personnes ont désiré en profiter.

"LES COMÉDIES MUSICALES"



Les amateurs de comédies musicales ont été heureux de pouvoir assouvir leur passion, en participant à la sortie organisée par le comité des fêtes le mercredi 19 mai à Soissons. Plus de 35 personnes se sont déplacées pour ce spectacle haut en couleurs et en costumes.

LE TRI SELECTIF

Compte rendu de la réunion du 15 mai.

Tout le monde se pose des questions au sujet du Tri.

La réunion de ce samedi 15 mai était l'occasion d'avoir des réponses et de mieux comprendre le mécanisme et les contraintes du tri. Une quinzaine de personnes ont osé s'informer.



Le type de machine utilisée et l'usine qui traite les déchets dans notre secteur conditionnent le ramassage et expliquent les obligations que l'on nous impose.

Car suivant les régions, le niveau de sophistication de ces outils n'est pas le même.

Voici donc quelques règles simples, que la responsable du tri de notre Communauté de communes qui animait cette réunion, nous a rappelées et expliquées.

Règle de base numéro 1 : **Si l'on a un doute, mettre le produit dans les ordures ménagères.**

Pourquoi ? Parce qu'un mauvais tri peut entraîner le rejet total d'un ensemble trié.

Poubelle verte : les bouteilles et bocaux en verre.

Toutes, sauf celles contenant des produits toxiques.

Et surtout : pas de vitres, miroirs, verres, etc.

Poubelle jaune : papier, plastique, boîtes de conserves.

Rappel : Cette poubelle va être triée en usine, donc ne rien mettre l'un dans l'autre, du plastique ou des papiers dans une boîte conserve par exemple.

Papier et Carton : Pas de papiers gras ou mouillés ou confettis ou assiettes cartons sales.

Pourquoi ? Parce que, stockés un moment, ils moisissent et trop petits, ils se perdent.

Pas d'enveloppes à fenêtre à cause du plastique de la fenêtre.

Découper les cartons trop grands qui ne rentrent pas dans la poubelle ou les emmener à la déchèterie.

Plastique : tous les plastiques qui ont contenu des **liquides** alimentaires.

Donc, pas de boîte de "Benco" par exemple.

Pas ceux ayant contenu de produits toxiques : white spirit, essence...

Pas d'emballage ou suremballage, de sac, ni de polystyrène, de pot de yaourt, etc.

Fer et conserves : boîtes même sales, bouchons en fer,

Ne rien mettre dans ces boîtes.

DECHÈTERIE

Lorsque l'on emmène des produits à la déchèterie, ils sont triés et **valorisés**. C'est-à-dire que la société qui va récupérer ces produits, va nous les acheter, ce qui va diminuer notre facture globale au niveau de la CCOC et donc notre participation par nos impôts locaux. Aussi n'hésitons pas à y déposer ce que l'on ne peut pas laisser dans nos poubelles de tri car trop encombrant.

La plaquette est très bien illustrée qui montre tous ce que l'on peut y déposer (2 ou 3 erreurs ont été signalées).

Une réflexion est en cours pour faciliter la récupération des déchets végétaux et des pneus.

EMCOMBRANT

Tout ce qui est laissé aux "encombrants" part en déchets ménagers, donc nous coûte de l'argent. L'enfouissement nous est facturé au poids.

C'est la raison pour laquelle il est recommandé de porter le maximum de choses à la déchèterie. Nous avons demandé des passages de ramassages spécialisées.

RAPPEL GENERAL.

1. Regarder sur les produits les sigles indiquant s'ils peuvent être triés : la **poubelle barrée signifie qu'il ne faut pas** jeter le produit avec les ordures ménagères, donc à trier.
2. Un site Internet sera bientôt disponible qui contiendra des listes de produits avec leur destination. Des mises à jour seront faites régulièrement en fonction des questions posées pour éviter toute ambiguïté, améliorer et faciliter notre tri.
3. En attendant, en cas de doute, il vaut mieux mettre le produit en "ordure ménagère" pour éviter le rejet global d'un ensemble trié.

CES TROIS LOGOS INDIQUENT QUE LE PRODUIT EST RECYCLABLE



Le produit doit faire l'objet d'une collecte sélective et ne pas être jeté avec les déchets ménagers.

L'emballage est recyclable et ne doit pas être jeté avec les déchets domestiques

Le triangle à trois flèches figurant sur les parties plastiques signifie qu'elles sont recyclables et qu'elles ne doivent pas être jetées avec les déchets domestiques.

UN CAHOUZAT À L'HONNEUR



Joël Cossutta président de la section des anciens combattants de Gandelu (qui regroupe plusieurs communes) a remis la croix du combattant à M. André Cailleau, ancien combattant d'Algérie et porte drapeau de la commune de Chézy-en-Orxois.

VISITE DE L'ÉGLISE



L'Association Culturelle Briarde de Coulommiers qui organisait une visite à la Ferté-Milon souhaitait visiter l'église de Chézy lors de son passage. Oriane Waddington étudiante en BTS tourisme a commenté la visite par un exposé passionnant remarquablement documenté. Quelques personnes ont pu accéder en haut de la tour pour admirer le panorama. Les 35 visiteurs sont repartis enchantés de cette visite un peu rapide pour certains qui reviendront lors des "Journées du Patrimoine" les 18 et 19 septembre. Ces journées seront également commentées et guidées par Oriane Waddington...

"BALADES MILONAISES"



BALADES MILONAISES

A la découverte de LA FERTÉ MILON



HISTOIRE & SOUVENIRS
CLUB JEAN RACINE
8, rue de Meaux
La Ferté-Milon

Pour les passionnés de l'histoire de la région un livre de 162 pages tout en couleur illustré de nombreuses photos et documents anciens fut officiellement présenté le 3 juillet 2010 à l'office du tourisme de la Ferté-Milon. Il retrace l'histoire de la Ferté-Milon que vous découvrirez ou redécouvrirez au cours de ces "balades" un recueil inédit conçu par le groupe "Histoire et Souvenirs" du Club Jean Racine de la Ferté-Milon, réalisation Christiane Lesage et Jacques Amet.

En vente 15 € à l'office du tourisme de la Ferté-Milon
ou auprès de M. J. Amet Tél : 03 23 71 41 98

Tout luit, tout bleuit, tout bruit.
Le jour est brûlant, comme un fruit
Que le soleil fendille et cuit.
Chaque petite feuille est chaude
Et miroite dans l'air où rôde
Comme un parfum de reine-claude.
Du soleil comme de l'eau pleut
Sur tout le pays jaune et bleu
Qui grésille et oscille un peu.

Anna de Noailles

Festival de musique en Omois

à Dammard avec

*Courir les rues et sa bande
chanson cuivrée*

Vendredi 23 juillet à partir de 19 heures

BIBLIOTHÈQUE

(Fermée du 15 juillet au 15 août)

HORAIRES D'OUVERTURE

Le jeudi de 16 à 17h 30

Le samedi de 11 à 12h 30

Au premier étage de nombreux ouvrages sont
maintenant disponibles pour les adultes.

LES NUMÉROS ☎ POUR LES URGENCES

SAMU..... 15

Police secours ou Gendarmerie..... 17

POMPIERS..... 18

BROCANTE



Cette année la brocante du comité des fêtes a bénéficié d'un temps magnifique et d'un nombre important d'exposants (plus d'une cinquantaine). Dans la matinée une affluence record de promeneurs et chineurs a animé notre village. La buvette du comité prise d'assaut a permis aux visiteurs de se désaltérer et de se restaurer. Une journée vivante et chaleureuse pour tout le village.

C.C.A.S. SORTIE À MONTGOBERT



La sortie du CCAS a permis à une trentaine de Cahouzats de découvrir le magnifique château de Montgobert et son parc. Le musée du bois a enchanté de nombreux anciens qui ont retrouvé des outils de leur jeunesse. Tous ont expliqué, grâce à leurs souvenirs, l'utilisation de ces anciens outils et évoqué les différents métiers du bois. À midi la ferme de Longpont nous a accueillis dans une grande salle "chauffée" par une gigantesque cheminée où rôtissait une appétissante longe de veau. C'est presque à regret vers 16 heures, après un rapide passage à la boutique, que nous avons regagné le car et Chézy vers 18 heures.

ATELIERS DE LA MÉMOIRE

Notre Communauté de Commune (CCOC) et le CLIC organise gratuitement des "Ateliers de la mémoire" sur le même principe que ceux de l'année dernière (Bien vieillir), dont une douzaine de Cahouzats avait profité.

Cette activité devrait débiter le 30 septembre à Chézy, s'il y a assez de postulants. Ces ateliers financés par les conseils Général et Régional sont proposés gratuitement au plus de 60 ans;

Pour tous renseignements s'adresser à M. Amet au :
03 23 71 41 98

RESTAURATION



M. Henri Gille nous a encore démontré la maîtrise de son art. C'est bénévolement qu'il a contribué à l'embellissement de notre village en réalisant une nouvelle croix au calvaire situé à l'angle de la rue du Mont et du chemin des fournisseurs. L'ancienne croix avait fait son temps. Nous espérons que tous les Cahouzats seront sensibles à cette initiative.

BOIS COMMUNAL



Dans le cadre de l'application de l'aménagement de la forêt, sous les conseils de M. Lefevre de l'ONF, des travaux (taille, nettoyage, remise en place de piquets et chaussettes...) ont été effectués dans le bois. L'employé communal y a travaillé jusqu'en mai avec la participation d'élus. L'équipe verte de la Communauté de Communes est également intervenue ponctuellement (photo). Cette année l'affouage effectué par 7 Cahouzats a rapporté à la commune la somme de 1884 €.

CÉRÉMONIE DU 14 JUILLET



A 11 heures quelques personnes sont venues commémorer le souvenir de la prise de la Bastille et rendre hommage aux morts pour que vive la liberté en France.

Mais Brassens pardonne aux absents :

Le jour du 14 juillet, je reste dans mon lit douillet, la musique qui marche au pas, cela ne me regarde pas. Je ne fais pourtant de tort à personne en n'écoutant pas le clairon qui sonne.

Défilé au monument aux morts avec remise d'une gerbe.

SORTIE BORD DE MER

Le comité des fêtes organise une sortie au bord de la mer à Quend le samedi 21 août. Départ à 6 h 30 place de l'église retour vers 21 h.

Participation de 19 € pour les habitants de la commune et de 20 € pour ceux des autres communes.

(Les mineurs devront être sous la responsabilité d'un adulte).

Renseignements et inscriptions au : 03 23 71 40 37

BOIS COMMUNAL AFFOUAGE 2010/11

Les personnes de la commune intéressées par l'affouage sur la parcelle N° 2 peuvent s'inscrire en mairie à partir du 21 juillet jusqu'au 15 septembre 2010.
Prix du stère 12 € (taxe affouagère au stère).

RAPPEL

Des plaintes sont régulièrement déposées en mairie et nous vous rappelons que brûler des pneus, du plastique, du polystyrène... est strictement interdit, pollue et indispose gravement les riverains. La gendarmerie est déjà intervenue dans notre village pour faire appliquer immédiatement le règlement.

DÉPART EN RETRAITE



Notre cantonnier, M. GERLACHE, va partir en retraite au mois d'août 2010, après 33 ans au service de la commune. À cette occasion un pot de remerciement lui sera offert par le Conseil municipal dans la salle communale le dimanche 12 septembre 2010 à 11 heures.

Pour le remplacer, un appel à candidature est lancé. Toute personne intéressée peut déposer sa demande à la mairie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le **compte administratif 2009** avec un excédent de fonctionnement de 55 367,37 € et un excédent d'investissement de 21 114,41 € a été approuvé par le conseil municipal du 5 mars 2010.

Le **budget primitif 2010** équilibré en dépenses et recettes :
de fonctionnement à : 196 385 €.
d'investissement à : 176 273 €
a été voté par le conseil municipal du 22 avril 2010.